

produisaient, en 2014, 40 % de la production nationale irakienne de blé et 53,3 % de la production d'orge⁽¹⁾. Daech contrôlait également, au printemps 2016, 75 à 80 % de la production syrienne de coton grâce à son emprise sur les régions de Raqqa et Deir Ezzor. Daech agit souvent en accaparant la récolte des producteurs de blé locaux sans les rémunérer et en la revendant ensuite.

L'exploitation des terres agricoles fait également la force de Daech en ce qu'elle permet de couvrir les besoins alimentaires de la population sous son contrôle. Daech possède des moyens de transports et des infrastructures, notamment des silos à grains et des moulins utilisés comme centres de stockage⁽²⁾, qui lui permettent de relier champs de production et lieux de consommation et d'être autonome en blé. Le volume de production sur les territoires, un million de tonnes de blé⁽³⁾, correspond en effet à la quantité de blé consommée par les habitants de ces régions⁽⁴⁾. Les besoins à l'import sont donc relativement faibles et il est hautement probable que les quelques importations de productions alimentaires depuis l'extérieur aient été obtenues par un système de troc contre des barils de pétrole.

La récente baisse des rendements qui s'explique par les frappes aériennes, la pénurie d'engrais et de carburant et la mauvaise qualité des semences, est toutefois à même d'accroître ces besoins à l'import. Daech sera probablement poussé à reconsidérer avec plus d'attention les questions alimentaires et agricoles, et ce d'autant plus si la baisse observée des revenus tirés du pétrole continue. Des cas de famine ont d'ores et déjà été observés en Irak et en Syrie. Ce point constitue une fragilité du modèle de Daech, organisation qui se présente comme un État capable de répondre aux besoins des populations.

Daech exploite également des mines de soufre, de sel, de ciment et de phosphate. En 2015, la production de phosphate aurait chuté d'environ 20 % par rapport à 2014 et aurait rapporté environ 250 millions de dollars. Cette baisse devrait continuer en 2016 en raison des revers militaires dans la région de Palmyre et Routba. Fin 2014, Daech aurait contrôlé cinq grandes cimenteries⁽⁵⁾ : Al-Jalabiah Plant, appartenant à l'entreprise française Lafarge, située à Ayn al-Arab dans la province d'Alep (d'une capacité de production totale de plus de 3Mt/an), Al-Raqqah Guris Cement Plant (d'une capacité de production totale 1,5 Mt/an) ; les usines d'Al-Falloujah, de Koubaïsa et d'Al-Qaïm en Irak (d'une

(1) *Food and Agriculture Organisation of the UN (FAO)*, « *Global Information and early warning system on food and agriculture (GIEWS)* », Special Alert n° 332, 25 juin 2014.

(2) *Les silos à grains saisis en Irak, en 2014 contenaient un million de tonnes de blé soit l'équivalent d'une année de production.*

(3) Cf. *le compte rendu de l'audition de Sébastien Abis le 5 avril 2016, annexé au présent rapport.*

(4) *Selon Sébastien Abis, auditionné le 5 avril – le compte rendu de cette audition figurant en annexe du présent rapport –*, « il faut considérer les volumes en jeu : si les habitants de cette région du monde consomment en moyenne 200 kilogrammes de pain par an et que l'on estime que les territoires contrôlés par Daech comptent 10 millions d'habitants, cela représente un million de tonnes de blé ».

(5) *Centre d'analyse du terrorisme, Le financement...*, op. cit.

production globale de presque 3 Mt/an). En 2015, le revenu annuel tiré du ciment par Daech est estimé à 100 millions de dollars soit trois fois moins qu'en 2014.

Avant de tomber entre les mains de Daech, la cimenterie d'Al-Jalabiah appartenait au groupe français Lafarge qui se serait arrangé avec Daech pour pouvoir continuer à produire et exporter entre le printemps 2013 et la fin de l'été 2014. Selon *Le Monde*, le groupe Lafarge aurait ainsi payé à Daech diverses taxes en échange de la circulation de ses marchandises et de ses salariés et se serait approvisionné en matières premières, notamment en pétrole et en pouzzolane, auprès de producteurs directement liés à Daech ou taxés par Daech. Ce financement indirect serait documenté par « *des courriels envoyés par la direction de Lafarge en Syrie, publiés en partie par le site syrien proche de l'opposition Zaman al-Wasl et que Le Monde a pu consulter* »⁽¹⁾ qui montreraient que la direction de Lafarge à Paris était au courant.

Les éléments auxquels le Rapporteur a pu avoir accès ne confirment en rien ces accusations. Rien ne permet d'établir que le groupe, ou ses entités locales, ont participé, directement ou indirectement, ni même de façon passive, au financement de Daech.

Les accusations du *Monde* reprennent celles qui avaient été portées par le site syrien *Zaman al-Wasl* en février 2016. Les responsables du groupe avaient alors apporté aux autorités françaises les éclaircissements nécessaires.

Le groupe Lafarge a cherché à conserver ce site de production en vue d'un redémarrage une fois la situation locale stabilisée, même si pareille décision pouvait exposer la réputation du groupe. En raison de la dégradation de la situation, en septembre 2014, le groupe Lafarge a fermé le site et interdit au personnel de s'y rendre. Jusqu'à cette date, la direction de l'usine entretenait des relations avec les autorités syriennes ainsi qu'avec les forces kurdes présentes dans la zone. Compte tenu du caractère extrêmement mouvant de la situation dans la zone, le fait d'essayer de préserver le site malgré les risques a pu apparaître ambigu et générer des soupçons. Des comportements individuels les ont aussi alimentés. Les personnels concernés ont été sanctionnés immédiatement : le groupe a procédé à leur licenciement, témoignant sa volonté de n'entretenir en rien une quelconque proximité avec Daech. Il n'est pas exclu que des sacs de ciment continuent à circuler dans la zone, l'usine n'ayant pas toujours été sous le contrôle effectif de Lafarge et les organisations présentes localement ayant pu voler ce qui s'y trouvait. Ce seul élément ne suffit pas à caractériser l'existence d'un circuit organisé de financement.

La situation de cette usine a nécessairement fait l'objet d'un suivi attentif de la part des autorités françaises et d'un échange régulier avec les responsables du groupe.

(1) « *Syrie : les troubles arrangements de Lafarge avec l'État islamique* », in *Le Monde*, 21 juin 2016.